

**Ministère de l'Économie, des Finances et
du Plan /Direction des Assurances
Note sur la Branche Crédit-Cautiion Exercice 2015**

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. Le chiffre d'affaires.....	4
II. Les prestations.....	5
III. Les ratios clés.....	6
IV. La réassurance	7
V. Le résultat d'exploitation.....	8
CONCLUSION.....	10

INTRODUCTION

L'assurance-crédit a pour objet de couvrir les créances commerciales de l'assuré (fournisseur). Par un suivi permanent des créances commerciales de l'assuré, l'assureur crédit contribue à l'outsourcing de la gestion des débiteurs (gestion de crédit ou crédit management). Ainsi, l'assurance-crédit accroît les exportations et la stabilité économique en absorbant les pertes qui, autrement, seraient à la charge de l'assuré.

Quant à l'assurance caution, elle garantit l'exécution d'une obligation. Il s'agit d'une modalité d'assurance par laquelle un débiteur ne pouvant fournir une caution à son créancier lui substitue une assurance caution en garantie de ses propres engagements.

La branche crédit- caution fait partie des assurances dommages. Elle est pratiquée au Sénégal par quatre (4) sociétés toutes disposant d'un agrément pour pratiquer cette branche :

- SONAC : Elle est issue de la privatisation de l'Agence Sénégalaise d'Assurance Crédit à l'Exportation (ASACE) et l'Etat conserve 25% du capital en plus de soutenir la réassurance par la mise en place d'un fonds de garantie des risques politiques ;
- AMSA ASSURANCES IARD ;

- ASKIA ASSURANCES ;
- et AXA ASSURANCES.

L'objet de cette présente note est de faire la situation de la branche crédit-caution sur la période 2013-2015 et de dégager quelques perspectives.

I. Le chiffre d'affaires

En 2015, Les primes émises pour la branche crédit caution par les quatre (4) sociétés d'assurances agréées pour pratiquer cette branche se chiffrent à 2,569 milliards de FCFA contre 1,716 milliards de FCFA en 2014 soit une progression de 49,72%. Cette progression est le fait de l'assurance caution qui a cru de 94,50% alors que l'assurance crédit voit son chiffre d'affaires baisser de 61,29%. Cette baisse de la production de l'assurance-crédit s'explique en partie par les pertes constatées dans cette branche obligeant les assureurs à mieux sélectionner les risques.

En milliers de FCFA

Exercices	2013			2014			2015		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
primes émises	682 458	760 580	1 443 038	493 244	1 222 599	1 715 843	190 923	2 377 982	2 568 905
taux de croissance	-	-	-	-27,73%	60,75%	18,90%	-61,29%	94,50%	49,72%

II. Les prestations

Les sinistres payés s'élèvent à 220 millions de FCFA en 2015 contre 378 millions de FCFA en 2014 soit une baisse de 41,67%. Quant à la charge de sinistre (sinistres payés augmentés des provisions pour sinistres à payer), elle a été multipliée par trois entre 2014 et 2015 en passant de 1405 millions de FCFA à 5867 millions de FCFA entre 2014 et 2015.

Les contre garanties sur sinistresⁱ se sont élevées à 162 millions de FCFA en 2015 contre 353 millions de FCFA en 2014 soit une baisse en valeur absolue de 191 millions de FCFA. Cette baisse s'explique par la réalisation de certaines contre garanties même si leur réalisation se fait en moyenne sur 5 ans.

ⁱ La contre-garantie autonome est l'engagement par lequel le contre-garant s'oblige, en considération d'une obligation souscrite par le donneur d'ordre et sur instructions de ce donneur d'ordre, à payer une somme déterminée au garant, soit sur première demande de la part de ce dernier, soit selon des modalités convenues.

En milliers de FCFA

Exercices	2013			2014			2015		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
sinistres réglés	251 214	82 253	333 467	199 168	179 381	378 549	-11 591	232 392	220 801
dotation aux provisions de sinistres	-345 470	255 497	-89 972	-55 697	18 316	-37 382	143 592	361 697	505 289
charge de sinistre	-94 256	337 750	243 495	581 245	824 740	1 405 985	2 230 725	3 636 709	5 867 434
taux de croissance des sinistres payés	-	-	-	-20,72%	118,08%	13,52%	-105,82%	29,55%	-41,67%
taux de croissance de la charge de sinistre				716,67%	144,19%	477,42%	283,78%	340,95%	317,32%

Exercices	2013		2014		2015	
	crédit	caution	crédit	caution	crédit	caution
contre garanties sur sinistres	0	649 526	0	353 125	0	162 054

III. Les ratios clés

L'exploitation est marquée comme le montre le tableau ci-dessous par :

- des taux de frais généraux bien au-delà de la norme théorique de 15%. Le taux de frais généraux est en moyenne de 33% sur la période en revue ;
- des taux de commissions bien en deçà de la norme théorique de 20% ;

- une sinistralité acceptable car en dessous du taux théorique d'équilibre de 65%. Cependant, l'assurance caution présente une meilleure sinistralité comparée à l'assurance-crédit ;
- des ratios combinés simplifiés en dessous du taux de 100% ce qui montre que l'exploitation technique est excédentaire.

Exercices	2013		2014		2015	
	crédit	caution	crédit	caution	crédit	caution
Charge de sinistre / Primes émises	-13,81%	44,41%	29,09%	16,17%	58,48%	24,98%
Frais généraux / Primes émises	36,80%	34,15%	36,10%	38,14%	22,12%	29,74%
Commissions / Primes émises	3,89%	1,42%	1,46%	3,04%	5,76%	2,73%
RCS	26,88%	79,97%	66,65%	57,35%	86,36%	57,45%

IV. La réassurance

Le résultat des opérations de réassurance est en faveur des réassureurs pour un montant de 437 millions de FCFA en 2015 contre 543 millions de FCFA en 2014 soit une amélioration de 106 millions de FCFA.

En milliers de FCFA

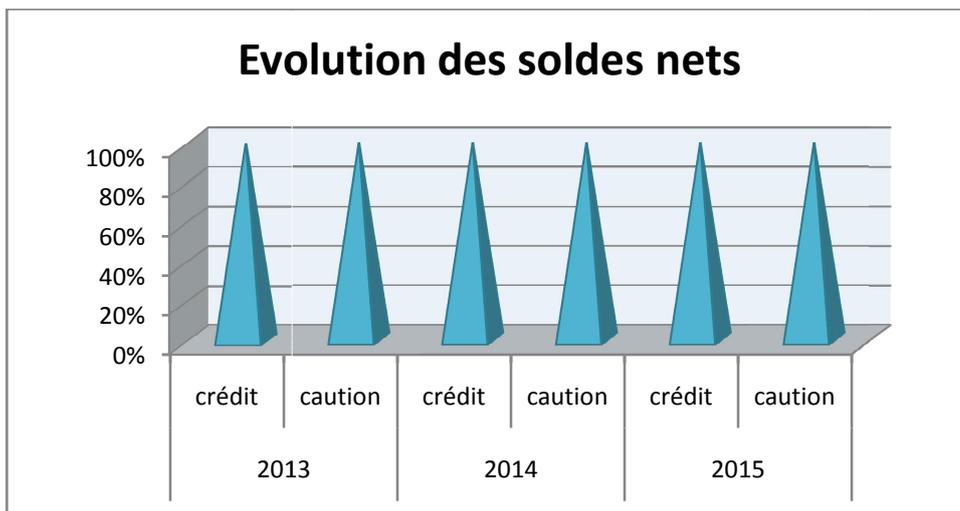
Exercices	2013			2014			2015		
	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble
charge réassureurs	21 797	272 334	294 131	152 889	343 044	495 932	175 392	298 501	473 893
primes acquises réassureurs	450 951	251 953	702 904	470 780	426 826	897 607	69 855	841 328	911 182
solde de réassurance	-429 154	20 381	-408 773	-317 892	-83 783	-401 674	105 537	-542 826	-437 289

V. Le résultat d'exploitation

Les compagnies d'assurances crédit caution ont enregistré un excédent d'exploitation de 689 millions de F CFA en 2015 contre 513 millions de FCFA en 2014 soit une augmentation en valeur absolue de 176 millions de F CFA.

En milliers de FCFA

Exercices	2013		2014		2015	
	crédit	caution	crédit	caution	crédit	caution
charge réassureurs	21 797	272 334	152 889	343 044	175 392	298 501
primes acquises réassureurs	634 394	860 195	799 507	1 128 019	234 737	2 207 531
solde de réassurance	-429 154	20 381	-317 892	-83 783	105 537	-542 826
produits financiers nets	29 268 417	19 237 248	15 416 281	37 614 664	2 547 569	81 416 942
charge réassureurs	21 797 104	272 333 702	152 888 631	343 043 793	175 391 767	298 501 457
Total	1 064 466 070	1 019 460 709	904 855 665	1 536 011 398	583 876 062	2 547 887 210
sinistres réglés	251 214 010	82 253 048	199 168 058	179 380 810	- 11 590 675	232 391 647
dotation aux provisions de sinistres	- 345 469 708	255 497 332	- 55 697 456	18 315 943	143 591 620	361 696 973
charge de sinistre	- 94 255 698	337 750 380	143 470 602	197 696 753	111 653 879	594 088 620
commissions	26 563 675	10 779 643	7 196 899	37 145 045	10 993 422	64 968 203
frais généraux	251 135 084	259 711 617	178 059 184	466 350 556	42 234 690	707 146 608
primes acquises aux réassureurs	450 950 750	251 952 895	470 780 212	426 826 330	69 854 603	841 327 878
Total	634 393 811	860 194 535	799 506 897	1 128 018 684	234 736 594	2 207 531 309
Solde brut	859 225 905	138 885 367	423 240 349	491 775 251	243 602 304	883 182 322
Solde réassurance	- 429 153 646	20 380 807	-317 891 581	- 83 782 537	105 537 164	- 542 826 421
Solde net	430 072 259	159 266 174	105 348 768	407 992 714	349 139 468	340 355 901



CONCLUSION

Compte tenu de l'importance de l'assurance crédit-caution dans le développement économique, cette branche doit être promue. Pour ce faire les actions suivantes peuvent être entreprises :

- ✓ améliorer les résultats de la branche crédit par une meilleure politique de sélection des risques et de tarification ;
- ✓ vulgariser les produits assurance-crédit-caution : dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier et du Comité National de concertation sur le crédit, toutes les deux structures réunissant les secteurs privé et public, des actions sont entreprises pour vulgariser la branche crédit-caution avec comme acteur principal la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances (FSSA) ;
- ✓ organiser des concertations entre les acteurs du secteur financier : plusieurs concertations entre banques, Institutions

de micro finance, sociétés d'assurances et les petites et moyennes entreprises ont déjà eu lieu ;

- ✓ renforcer les capacités du personnel des sociétés d'assurances et de courtage : l'assurance crédit-caution nécessite un haut degré de connaissance compte tenu de sa spécificité ;
 - ✓ contribuer à l'augmentation des capacités de réassurance et donc de souscription des assureurs ;
 - ✓ contribuer à la mise en place d'une réglementation spécifique qui tient compte de la particularité de cette branche ;
- et enfin veiller sur la solvabilité et sur la qualité de service (règlement des sinistres) des assureurs crédit-caution.